

MANIOC.org
Fondation Clément



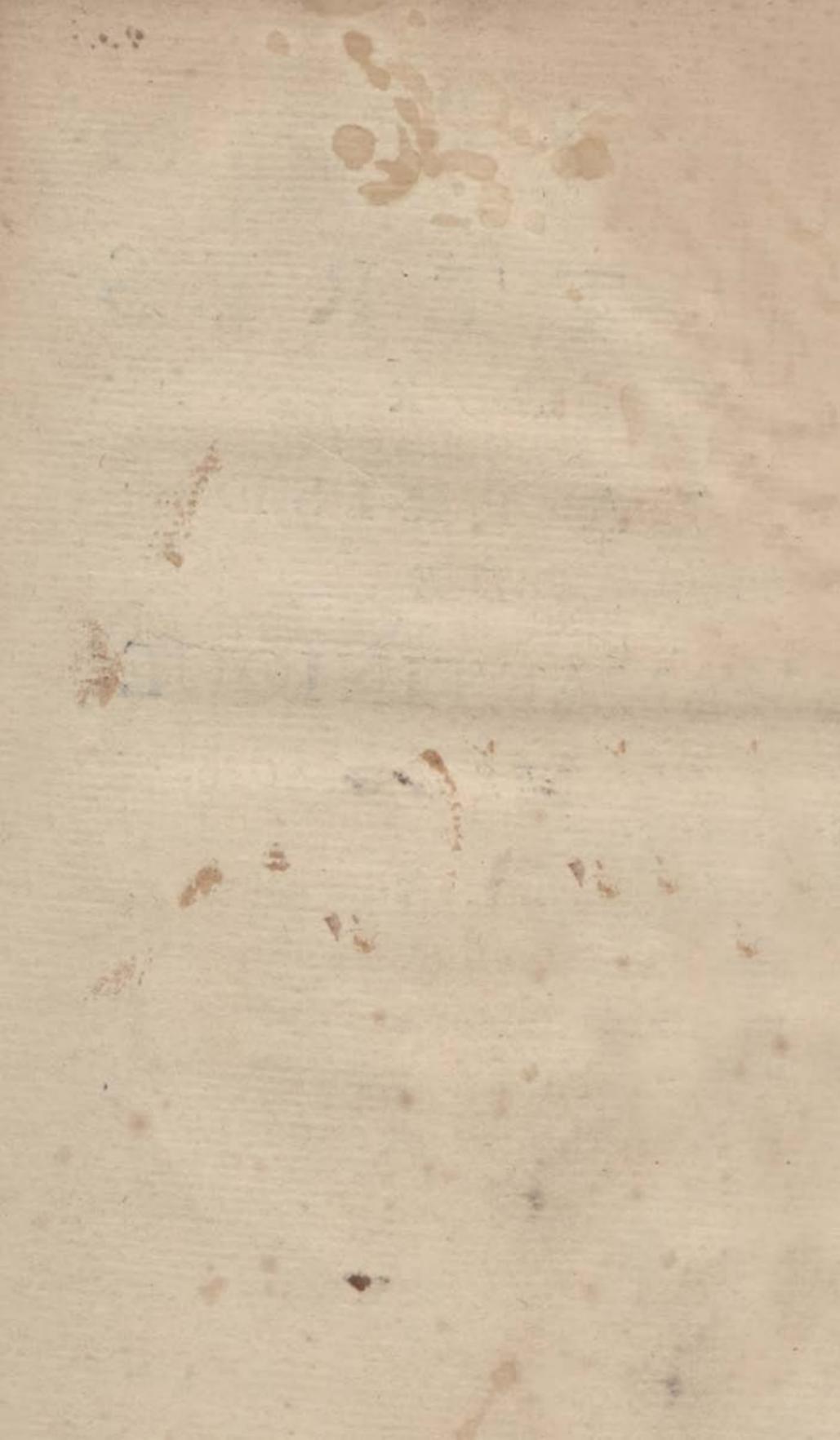


0033-0531



LETTRES
SUR
LA PRISE
DE
LA MARTINIQUE
PAR LES ANGLOIS.

En 1762.



VERTISSEMENT

DE

L'ÉDITEUR.

LA seule difficulté qu'on éprouve faire un bon choix des Mémoires dont se composent les Annales & les Fastes, fait voir assez combien il importe pour la certitude de l'Histoire, & souvent pour l'honneur des Nations, que les événemens publics soient transmis par des mains sûres & fidèles : mais il n'est pas moins important qu'ils soient présentés dans les circonstances qui peuvent en rendre la discussion plus aisée ; c'est-à-dire, soit lorsque les faits sont récents

& présens à tous ceux qui ont pû en être témoins, (s'ils ont scû voir ce qu'ils voyoient,) soit peu de tems après les événemens, lorsque la chaleur des Partis, qui décolore & colore tout, commence à s'éteindre ou à se ralentir.

Il vient de se passer, à quinze cens lieues de nous, un de ces événemens dont la triste évidence laisse encore ignorer les véritables causes. C'est la perte de la Martinique, perte d'autant plus sensible pour nous, qu'on avoit lieu de se promettre qu'au moins elle coûteroit cher aux Anglois.

On ne doute point que des Relations peu exactes, répandues par gens pressés de faire les premières

Impressions , n'aient prévenu bien des esprits ; mais comme l'époque est récente , nous sommes au point juste & précis , où le discernement des faits n'exige point une sagacité fort au-dessus de la portée ordinaire de ceux qui cherchent la vérité pour elle-même , sans autre vue & de bonne-foi. Cette vérité dont le nom est dans la bouche de tous les hommes , qui cependant ou la haïssent , ou la craignent , nous échappe presque toujours au milieu des contradictions de ceux qui la réclament pour eux : voilà ce qui en rend la recherche si difficile & si pénible.

Mais où la trouver ici par rapport à l'affaire de la Martinique , si ce n'est

sur le lieu de la scène ? Il se présente à nous des témoins tels qu'on peut les désirer pour l'exactitude des faits : témoins oculaires & en même tems éclairés, sans intérêt, sans liaisons de parti, dont le rapport d'ailleurs est fait dans un tems libre & non suspect, puisque l'Isle ayant changé de Maître, on ne pouvoit ni étouffer leur voix, ni leur rien faire déposer contre leur propre connoissance : ce sont ces Témoins qui vont parler.

L'un, habitant de la Guadeloupe, à portée, par conséquent, d'être instruit, tant par les Martiniquains qui ont passé depuis dans cette Isle, que par les Anglois eux-mêmes, marque naturellement sa surprise du peu de

défense que la Martinique (dont il connoît parfaitement le local , ainsi que les forces & les ressources ,) a faite contre un ennemi qui sembloit ne lui inspirer aucune crainte. Il la compare à la défense que la Guadeloupe fit en 1759 , dans l'état de foiblesse où l'on sçait que cette Isle se trouvoit alors , & il nous apprend des circonstances assez peu connues de cette dernière. Les témoignages consignés dans sa Lettre , ont le caractère de l'impartialité la plus pure.

L'autre , habitant de la Martinique , écrit simplement ce qu'il a vu , & fait à son Correspondant un détail circonstancié de l'attaque & de la prise de l'Isle.

Leurs Lettres nous ont paru curieuses, & nous les soumettons au jugement des Lecteurs. Nous y avons joint quelques Notes tirées principalement des Ecrits publics.



LETTRE

LETTRE
D'UN HABITANT
DE LA GUADELOUPE
A UN HABITANT
DE LA MARTINIQUE.

J'É n'ai pas oublié, Monsieur, combien la prise de la Guadeloupe nous attira de railleries, de reproches amers, même d'invectives de la part des Martiniquains, ni toutes les rodomontades qu'ils firent à cette occasion. Ils nous donnent bien notre revanche, mais je n'userai pas de mes avantages.

Je ne vous ferai donc point l'injustice de croire que vous vous soyez rendus aux Anglois, sous l'espérance d'un meilleur traitement, comme le publient la plupart de

vos Officiers Généraux ; je connois trop votre attachement à la Patrie , à votre Souverain , & la bravoure de vos Créoles. Les Anglois même nous ont appris avec quelle valeur vous vous êtes présentés au combat , & combien leur ont coûté cher les premiers pas qu'ils ont faits dans l'Isle.

Vous avez repouffé, dit-on, au Marin 3 à 4000 Anglois , avec 400 hommes ; & après leur avoir tué bien du monde , vous les avez obligés de se rembarquer. Au Morne-Tartenson , au Morne-Patate , au Morne - Garnier , vous avez fait face à l'Ennemi , avec autant ou plus de bravoure que les Troupes les plus aguerries. Comment donc avez-vous perdu ces trois postes qui devoient , par leur situation , servir de cimetiére à toute l'Armée Angloise ? Je ne puis mieux m'adresser qu'à vous , Monsieur , pour être instruit d'un événement que j'ai beaucoup de peine à comprendre , & pour sçavoir les dispo-

sitions que vos Généraux avoient faites.

Quelques Officiers de la garnison du Fort-Royal, qui sont arrivés ici, m'ont assuré que vous vous étiez comporté partout, comme si vous aviez fait la guerre toute votre vie, & qu'on ne pouvoit, sans injustice, vous rien imputer : je vous en fais mon compliment sans rancune, & avec toute la sincérité dont vous me connoissez capable. Ces Officiers ne rendent pas le même témoignage de vos Chefs : ils prétendent qu'ils se sont très-mal conduits, & que, par des fautes d'écolier, ils ont laissé faire à l'Ennemi des progrès rapides, & enlever tous vos postes. Voici les principales fautes dont ils les chargent.

1°. De ne s'être point opposés à la descente des Anglois, qu'ils auroient facilement empêchée, puisque 400 hommes au Marin en ont défait environ 3000.

2°. D'avoir laissé tranquillement l'Ennemi s'emparer des hauteurs.

3°. De leur avoir laissé tout le tems d'y établir des batteries qui prenoient en flanc la plaine du Morne-Tartenfon , où notre Armée étoit campée.

4°. D'avoir évacué les postes, sans faire sauter les poudrieres , & sans enclouer le canon.

5°. De n'avoir pas employé toutes les forces de l'Isle à la défense du Morne-Tartenfon , & principalement du Morne-Garnier , puisque c'étoient les deux Boulevards de l'Isle , & que 500 hommes bien commandés y auroient arrêté 10000 hommes.

6°. D'avoir rendu la Citadelle , avant qu'il y eût la moindre brèche , & sans avoir brûlé les casernes , ni même détruit les poudrieres.

7°. De n'avoir pas fait replier toute l'Armée sur la Jambette , d'où l'on auroit couvert tout le Quartier du Lamentin , & où l'on auroit pû disputer à l'Ennemi le terrain pied à pied , en attendant

le secours qui vous devoit arriver.

8°. D'avoir abandonné les Habitans du Lamentin & du Gros - Morne , & de les avoir mis , par cet abandon , dans la nécessité de capituler , pour mettre leurs femmes & leurs enfans à couvert des insultes de l'Ennemi.

9°. De s'être retirés à Saint-Pierre , où il est bien démontré qu'il ne pouvoit y avoir aucune forte de ressource.

10°. D'avoir livré la Colonie, pour sauver les maisons des particuliers.

11°. De ne s'être pas plutôt portés , avec ce qu'ils avoient de Troupes , au Réduit où ils auroient pû tenir bon.

12°. Enfin , de ne s'être pas fait ensevelir sous les ruines du Réduit , plutôt que de faire une capitulation aussi peu glorieuse pour les armes de la France , que défavantageuse aux Habitans.

Voilà des fautes bien essentielles ; je doute que vos Généraux s'en lavent jamais , même par le ridicule prétexte , qui

est leur épée de chevet, que les Habitans du Gros - Morne & du Lamentin avoient déjà capitulé.

Mais, pour sçavoir à quoi m'en tenir sur des imputations si graves, j'en attends la confirmation du détail que l'on me fait espérer de vous.

On dit ici que *M. de Bouran* est parti pour France, & qu'il est chargé d'informer le Ministère des causes de la perte de l'Isle. Je vous laisse à penser, Monsieur, s'il donnera aux Martiniquains un vernis bien apprêté : vous êtes à près de 1500 lieues de vos Accusateurs, comment effacerez - vous les premières impressions ?

Vous ne pouvez pas ignorer les liaisons du sieur de Bouran avec *M. de la Touche*. Ils s'étoient déjà réunis pour perdre notre ancien Gouverneur, *M. Nadeau*, qu'on tient depuis trois ans aux arrêts, plutôt par politique d'Etat, que pour aucun crime dont il soit coupable. En effet, comparons un peu sa conduite avec celle de

Notre Gouverneur-Général, & la défense de notre Isle, avec celle de la Martinique.

La Guadeloupe, comme vous sçavez, est un Pays plat & découvert. Quand le Chef d'Escadre Anglois Moore, & le Général Baringthon, vinrent l'attaquer au mois de Janvier 1759, nous manquions de vivres & de munitions; nous n'avions ni Officiers-Généraux ni Ingénieurs; M. de Bury, le seul que nous avions, fut tué dans les premiers jours de l'attaque. Toutes nos forces se réduisoient au plus à 18 ou 1900 hommes, parmi lesquels nous n'avions que 101 hommes de Troupes réglées. C'est dans cet état que M. *Nadeau* a tenu trois mois; & l'Isle seroit encore au Roi, si M. *de Beauharnois*, alors Gouverneur de la Martinique, eût voulu nous secourir. Mais, comme ce Gouverneur-Général avoit alors des occupations plus pressées & plus importantes (c'étoit le mariage de Mademoiselle de la Pagerie),

il reçut, sans s'ébranler, quatre députations de *M. Nadeau*, qui, en lui exposant notre situation, lui demandoit du secours. Les premiers avis lui furent portés par *M. Vidal*, Aide-de-Camp de notre Gouverneur. Cet Officier, qui arriva le 19 Février au Fort-Royal, rendit compte à *M. de Beauharnois* de tout ce qui s'étoit passé depuis le commencement de l'invasion des Anglois, jusqu'à son départ. Il ne lui laissa point ignorer la méfintelligence qui régnoit parmi les Chefs de notre Milice, ainsi que le défaut de subordination, où l'esprit de parti, joint à la cabale des Moines, avoit entraîné plusieurs Habitans; ce que *M. de Beauharnois* auroit arrêté par sa présence. Le second Député fut *M. Hurault*, qui déclara au Gouverneur - Général que l'Isle étoit en très-grand danger. *M. de Terville*, qui fut le troisième, lui notifia que l'Isle alloit succomber, si elle n'étoit fort promptement secourue. *M. Molain de Chatelus*, qui

remplit

remplit la quatrième mission , apprit à M. de Beauharnois , que les Ennemis avoient gagné les plaines de la Baye Mahault ; que nous avions été forcés dans tous les postes , jusqu'à la redoute du petit cul-de-sac , que M. du Bouetier avoit évacué ; qu'en conséquence les Anglois s'étoient avancés jusqu'à Sainte-Marie , & qu'ils nous en avoient chassés ; qu'enfin ils marchoient la torche à la main , & bruloient toutes les habitations qu'ils rencontroient sur leurs pas.

M. de Bompar , de son côté , eut beau presser le Gouverneur Général de venir à notre secours , il ne s'y détermina qu'après avoir consommé la grande affaire de l'établissement de Mademoiselle de la Pagerie , & l'on sçait quel fut le succès de son voyage. Il nous amenoit six cens hommes de Troupes réglés & deux mille Boucaniers , avec de l'Artillerie , & des armes pour deux mille hommes. Ce secours qui fût escorté par l'Escadre de M. de Bompar ,

étoit plus que suffisant pour sauver l'Isle; mais M. de Beauharnois , au lieu de le porter aux Trois-Rivieres où nous l'attendions , & où notre Gouverneur lui avoit indiqué de se rendre , s'avisa de débarquer à Sainte-Anne , à trente lieues de-là , position où celle des Anglois ne nous permettoit pas d'avoir aucune communication avec lui. Là , il apprit que tous ses retards nous avoient forcés de capituler , & quoiqu'alors notre Gouverneur n'eût donné des ôtages que pour une Trêve, non pour la capitulation , M. de Beauharnois , sans faire des informations plus précises , prit le parti de se rembarquer sur le champ avec tout son monde. Il eût cependant la précaution , pour couvrir sa négligence qui seule a causé la perte de l'Isle , de mendier de quelques habitans de Sainte-Anne , un certificat qui constatât son apparition courte & tardive , à l'endroit de l'Isle où elle étoit le plus inutile.

Opposons votre situation à la nôtre.

La premiere tentative que firent les Anglois le 15 Janvier 1759 , sur la Martinique , vous avoit suffisamment avertis d'être sur vos gardes. Les Anglois n'ont jamais caché les desseins qu'ils avoient sur votre Isle ; tous leurs papiers les annonçoient , & vous avez eu trois ans pour vous préparer à les recevoir. Vous aviez tout ce qui nous manquoit , toutes fortes de munitions de guerre & de bouche en abondance , des Ingénieurs & des Officiers Généraux , ~~douze~~ mille hommes de Troupes réglées , & treize à quatorze mille hommes , tant Habitans que Flibustiers , Nègres & Mulâtres , en état d'être mis sous les armes. Vous aviez à défendre un pays haché , coupé de ravins & de montagues , & dont le terrain , rempli de chicanes , vous offroit par-tout des ressources pour tenir plus de semaines , que nous n'aurions dû tenir de jours. Cependant le contraire est arrivé : notre défense dans un pays uni , tout ouvert , a duré

plus de trois mois , & la vôtre précifément trente-fix jours.

Je ne prétens pas insulter aux vaincus, ni rendre aux Martiniquains les injures que nous avons effuyées d'eux , comme un furcroît à nos malheurs ; mais enfin nous n'avons capitulé qu'après avoir eu 73 Sucre-ries de brûlées rez-terre , un grand nombre d'habitations à Caffé & à Cotton détruites , toute notre Ville de la Basse-Terre & presque tous les Bourgs réduits en cendre , en un mot , lorsque nous n'avions plus rien à perdre , ni rien à espérer du Gouverneur Général.

Mais ne foyons point ici juges dans notre propre cause ; rapportons-nous-en à l'idée que l'Ennemi lui-même a eu de votre défense & de la nôtre : c'est par la distinction qu'il a mise dans le traitement fait aux deux Isles , qu'on peut en juger, & je vous laisse faire la comparaison. (a)

(a) » Dans la capitulation du Fort-Royal , la propriété des Corsaires & des autres Bâtimens de la mer , n'a point

Au reste, j'en reviens toujours à penser, & je le crois très-sincèrement, que la Martinique n'a succombé que par l'impéritie des Chefs, non par la faute des Habitans. Mais je ne suis pas sans inquiétude sur les suites de cette Conquête; je crains que les Anglois amorcés par le peu de résistance qu'ils ont trouvée dans une Isle, ou sûrement ils s'attendoient à la plus vigoureuse défense, ne fassent servir leur armement à former quelque autre en-

» été conservée aux Habitans de la Martinique, comme
 » elle l'avoit été à ceux de la Guadeloupe. On a refusé
 » aux Martiniquains l'échange des prisonniers. La garni-
 » son de la Guadeloupe avoit été transportée à la Marti-
 » nique; les Troupes & Milices qui ont défendu le Fort-
 » Royal, ne peuvent quitter l'Isle que pour retourner en
 » France. Il a été stipulé dans la capitulation de la Gua-
 » deloupe, que les Habitans auroient la liberté de faire
 » élever leurs enfans en France, & le Général Monckton
 » a déclaré que les Habitans de la Martinique devoient
 » s'adresser au Roi pour obtenir une pareille grace. »
 (*Gazette de France du 12 Avril 1762, article de Lon-
 dres.*)

treprise préjudiciable à l'Etat. (a)

Je ne sçai d'ailleurs si le Ministère aura dans la suite autant de confiance qu'il paroît en avoir eu jusqu'ici, à la capacité des Officiers de Marine qui parviennent au Gouvernement, pour la conservation des Colonies Françoises. (b)

On vient de m'assurer que M. Nadeau retourne en France, pour demander la révision de l'injuste procédure faite contre lui à la Martinique, par des Juges plus coupables que lui (c). Il auroit dû

(a) La perte des Isles de la Grenade, de Sainte Lucie, & de Saint Vincent, qu'ils ont réduites rapidement, en est une suite.

(b) M. de la Touche, assez bon Officier de Marine, demanda dans la dernière Guerre à être chargé d'une expédition sur une Isle Angloise appelée *l'Anguille*. Il y fût envoyé, mais son entreprise échoua, parce qu'au lieu d'attaquer la tête de l'Isle, il l'a prit par ses derrières. *Ex ungue leonem*. Quand on attaque aussi mal, sçait-on mieux défendre ?

(c) M. Nadeau est depuis deux mois en France,

partir avec M. de Bouran, pour ne pas lui laisser le tems de prévenir les esprits : car par-tout les préventions sont difficiles à déraciner. On ajoute que M. de la Touche lui faisoit conseiller sous main ; de ne partir qu'après lui, sous prétexte qu'en qualité de parent, il lui rendroit de bons offices. Il a bien fait de ne pas donner dans le piège, & de ne se fier qu'à lui-même pour la défense de son bon droit.

Ici, tous ceux qui l'ont traversé pendant l'invasion des Anglois, reconnoissent publiquement leur tort. Plusieurs ont même déclaré, qu'ils n'ont agi qu'à l'instigation des principaux Habitans qui vouloient lui faire ôter le commandement de l'Isle, pour le faire tomber à M. de la Touche le manchot, qu'ils en avoient prévenu. Je ne doute pas qu'à la Paix, on ne fasse toutes les recherches qu'il con-

& à son arrivée à Paris, sûr de son innocence, il s'est de lui-même constitué prisonnier, pour faire examiner ici sa conduite, & demander justice contre ses Calomniateurs.

vient sur cette affaire , & que les rebelles , les Moines , enfin tous ceux qui ont eu part , tant à la cabale formée contre lui , qu'au Mémoire injurieux qu'a profcrit la sagesse de notre Conseil , ne soient punis comme ils le méritent. Quant au nommé *Saltoris* , agent digne de ceux qui l'employent , & que vous connoissez de reste , je vous ai marqué qu'il étoit parti furtivement par la voie de Hollande , pour porter à M. Berrier un libelle muni de quelques signatures extorquées ou mendiées d'une espèce de gens qu'il suffiroit de connoître , pour le rejeter sans autre discussion. (a) Je ne sçai comment il aura été reçu ; mais des impostures grossières , présentées par un pareil organe , n'auront sûrement pas soutenu ,

(a) A l'exception de quatre ou cinq Habitans & environ autant de Moines , aussi séditeux les uns que les autres , tous ceux qui l'ont signé ne sont que de mauvais sujets de la condition la plus basse & de la plus vile canaille.

aux yeux d'un Ministre éclairé, le plus léger examen.

Je vous ai fait cette longue Lettre, pour vous encourager, Monsieur, à me faire le détail le plus circonstancié de la Conquête de votre Isle. J'espere que vous voudrez bien satisfaire ma curiosité sur ce point. Comptez sur ma discrétion, ainsi que sur l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

A la Basse-Terre, le 20 Mai 1762.



LETTRE
 DE L'HABITANT
 DE LA MARTINIQUE
 A SON AMI
 DE LA GUADELOUPE.

Vous êtes empressé, Monsieur, de sçavoir comment notre Isle a pû tomber si rapidement entre les mains des Anglois, comment elle n'a pas été mieux défendue; enfin, si l'on doit imputer sa perte à la mauvaise volonté des Habitans, ou à l'impéritie de ceux qui devoient, autant par honneur que par l'obligation de leurs Charges, employer efficacement & dispenser sagement ses forces, pour la conserver au Roi. C'est toucher des plaies qui saignent encore; c'est m'engager dans un détail qui coûtera plus à ma sensibilité

qu'à ma plume. Mais j'aurai la consolation de m'épancher une fois librement, & de faire au moins passer jusqu'à vous la vérité, sans aucun mélange de passion ni d'intérêt.

De toutes les Isles Françoises dont les Anglois se sont emparé, dans le cours malheureux de cette guerre, la Martinique est certainement celle pour laquelle on devoit craindre le moins. Sa situation, par rapport à la mer, les coupures de son terrain, qui de tous côtés offre à chaque pas des chicanes & des retranchemens naturels; l'abondance des munitions de guerre & de bouche, dont elle étoit approvisionnée; celle de toutes les sortes d'ustensiles propres à la défense des Places, & de l'argent qui n'y manquoit pas: tout concouroit à nous tranquilliser sur son sort. On y avoit fait passer des Ingénieurs & des Officiers, avec 750 Grenadiers-Royaux; le Pays fournissoit environ 4500 hommes, 2000 Flibustiers, & 6 à

7000 Nègres & Mulâtres. - Ajoutez à ces avantages celui d'une arme ordinairement assez forte, toute la confiance nécessaire dans la capacité du Gouverneur-Général, quoique peu mise à l'épreuve. M. de la Touche avoit répondu, sur sa tête, que les Ennemis ne prendroient jamais la Martinique, s'il y arrivoit seulement un mois avant eux (1). Il en connoissoit, disoit-il, le local mieux que personne, & il vouloit la délivrer des oppressions qu'elle avoit éprouvées sous ses Prédécesseurs. Il avoit d'ailleurs à défendre ses propres foyers,

(1) M. de la Touche, s'entretenant avec quelques Officiers du *Wolwick*, Vaisseau Anglois de l'Escadre du Chevalier Douglas, qui avoit abordé sous pavillon de Trêve, leur dit : » Qu'il sçavoit la qualité & la quantité » des forces détachées de Belle-Isle & de l'Amérique » Septentrionale, pour l'attaquer; qu'il étoit aussi instruit » du nombre & de la force des Vaisseaux que l'on em- » ployeroit à cette expédition; qu'il étoit tout prêt à les » recevoir, & qu'il espéroit rendre bon compte au Roi, » son Maître, de la façon dont il agiroit avec ses Ennemis «
 (Gazette d'Amsterdam du 12 Mars 1762.)

& de la gloire à acquérir. Tous ces motifs, réunis ensemble, avoient déterminé le Ministère à déroger en sa faveur à l'Ordonnance qui exclut les Créoles du Gouvernement général, & il fut nommé.

M. le Vassor de la Touche arriva à la Martinique un an avant qu'elle fut attaquée, & il n'y fut pas tout-à-fait aussi merveilleusement accueilli, qu'il le fit dire par la Gazette d'Hollande.

Il débuta par annoncer qu'il étoit revêtu d'une autorité sans bornes, & ne la fit que trop sentir. Ses hauteurs ne lui gagnèrent pas le cœur des Habitans; mais plus elles indisposoient contre la personne, plus on respectoit le caractère, & l'on ne s'écarta jamais de la soumission la plus entière à ses ordres, dans tout ce qui pouvoit concerner le service du Roi. On n'ignore pas cependant les plaintes qu'il a portées en France contre les Habitans. Nous sçavons qu'il rejette sur eux la perte de l'Isle, qui, de l'aveu même des An-

glois, n'a été conquise en si peu de tems, que par l'incapacité des Chefs, dont toute leur conduite dépose. Mais laissons parler les faits, ils ne sont pas recusables.

Nous avions en Troupes réglées ou Milices 13 à 14000 hommes, en état de faire long-tems tête à l'Ennemi, dans un Pays comme le nôtre, où tout est désavantageux pour l'attaque, & ressourcé pour la défense (1). Tous les Martiniquains marquoient la plus grande résolution; ils avoient à soutenir à la fois la réputation de leurs Ancêtres, & les bravades qu'ils avoient faites, avec un peu trop de présomption, après la prise de la Guadeloupe.

Les Anglois, selon M. de la Touche, qui n'en est pas mieux justifié, avoient 25 à 26 mille hommes, sans compter, dit-il, les Volontaires des Isles voisines,

(1) Les soldats & les matelots de la Guadeloupe avoient offert de servir à demi-paye. (Gazette d'Amsterdam du 12 Mars 1762.)

& les Maraudeurs ; mais ce calcul exagéré n'est pas celui des Anglois , ni même le nôtre : car il est certain qu'ils avoient au plus 14 mille hommes , dont 1800 n'arriverent qu'après la reddition de l'Isle. Au reste , en supposant que l'Armée Angloise fut encore plus considérable que ne l'a fait M. de la Touche , je demande à tous les Gens de guerre , si 13 mille hommes , retranchés dans les bois , qui combattent *prò aris & focis* , ont à craindre un Ennemi qu'on peut arrêter à chaque pas. S'il objecte que des Troupes régulières , qui se battent avec méthode , ont beaucoup d'avantages sur des Milices indisciplinées , il ne falloit donc pas attaquer ni engager des affaires générales qui sont toujours décisives , mais harceler & fatiguer l'Ennemi , en disputant par-tout le terrain , comme apparemment on a fait à la Guadeloupe , qui a tenu si long-tems.

Nos Chefs , en dispersant leur monde , pouvoient - ils se flatter de garder tous

les postes qu'ils avoient à défendre, puisque trente à quarante mille hommes n'auroient pas suffi pour garnir nos lignes? Il paroît que le seul moyen de sauver la Martinique, étoit de rassembler & de resserrer toutes nos forces sur les hauteurs, dont le Fort royal est environné, d'y attendre l'ennemi, & de se tenir sur une défensive sage & mesurée, mais qui demandoit une intelligence dont nos Chefs n'ont donné aucune marque, ainsi que vous l'allez voir.

L'Escadre Angloise parut le 7 Janvier, & se présenta devant le quartier du Marin. Les Ennemis y firent une fausse attaque, & débarquèrent environ deux mille hommes, que nous repoussâmes, en effet, avec quatre cens, ce qui les obligea de se rembarquer. La Flotte fit route vers les Ances d'Arlets en rangeant la pointe des Nègres, & s'étendit sur la riviere de la Case-Navire. De-là, les Vaisseaux canonnerent le rivage pendant cinq ou six heures,

heures, & pour faciliter le débarquement de leurs troupes, démontèrent toutes nos batteries. Ils firent ensuite leur descente dans toute l'étendue de la Case-Pilote, sans trouver la moindre opposition, s'emparèrent d'abord des hauteurs, & s'y établirent, sans que l'on fit de notre part le moindre mouvement pour les en empêcher. Nous avions pourtant alors à Saint-Pierre douze cens hommes de bonne volonté, qui ne demandoient qu'à combattre; on pouvoit les joindre aux quatre cens hommes du Marin, & à quatre cens autres répandus en différens postes, les faire marcher promptement à l'endroit où l'ennemi cherchoit à débarquer son monde, & mettre les Anglois entre deux feux. Cette opération, dont l'idée étoit si simple, les auroit peut-être obligés d'abandonner leur entreprise, ou du moins auroit ralenti les progrès qu'on leur a laissés faire.

Au lieu de réparer, par quelque coup

D

de vigueur , une faute de cette conséquence , on nous fit rester dans l'inaction , tandis que les Anglois travailloient à s'établir à une demi-portée de canon de notre Camp. Ils eurent tout le tems de se fortifier dans le leur , & de masquer des batteries qui nous écrasèrent , avant que nos Troupes donnassent. Nous fumes ensuite si vivement poursuivis , que nous nous trouvâmes enveloppés , & la plûpart faits prisonniers.

Or , que penser de l'habileté de nos Chefs , qui , pendant huit ou neuf jours , voient tranquillement l'Ennemi s'établir , sans le harceler , sans découvrir ses dispositions , & sans rien tenter pour les interrompre ? Conçoit-on qu'à la vûe d'un Camp destiné à défendre les approches du Morne-Tartenfon , ils ayent pû construire deux batteries pour le battre & le foudroyer , comme ils ont fait ! Il ne falloit pas être du métier pour prévoir les suites prochaines d'une conduite si pitoya-

ble. Auffi nous couia-t-elle bien-tôt le Morne-Tartenfon, que les Anglois enlevèrent d'emblée, fans prefqu'aucune perte; tandis que ce poste feul, défendu par un homme de tête, eût dû leur coûter deux ou trois mille hommes.

La premiere faute qui a été fuivie de tant d'autres, celle de n'avoir pas mis tout en ufage pour s'opposer à la defcente, ou la rendre au moins fi difficile, qu'on en eût impofé à l'Ennemi, n'ayant point été réparée, un des principaux habitans de l'Ifle, homme d'expérience & de bon fens, plusieurs jours avant qu'on nous eût chaffés du Morne-Tartenfon, avoit ouvert l'avis d'abandonner ce poste incommode, qui par fon étendue demandoit trop de monde pour fa défense, & d'occuper le Morne-Garnier. Il démontroit qu'en y réuniffant toutes nos forces, trop divisées fur Tartenfon, nous ferions plus en état de faire face de tous côtés aux Anglois, & que la fituation du lieu rendroit

la supériorité du nombre inutile , ainsi que leur canon sans effet , puisque l'attaque de ce Morne, & de tous les postes qui communiquent par Buze , jusqu'aux hauteurs de la riviere de la Case-Navire , ne pouvoit se faire par l'Ennemi que sur un très-petit front & en se décomposant. Cet avis étoit appuyé de raisons solides , que la seule inspection du terrain qui vous est presque aussi connu qu'à moi , & toutes les circonstances rendoient bien sensibles. Mais le moyen qu'un habitant , qui n'avoit que la justesse du coup-d'œil & la simple évidence pour lui , fut écouté préférablement aux gens du métier ! Cependant , si l'on eût suivi son idée , si le Morne-Garnier eût été bien garni de monde & de canon , & qu'aux premiers mouvemens de l'Ennemi , tout se fût replié sur ce Morne , les Anglois , en arrivant sur Tartenson & le trouvant abandonné , auroient pensé , ou que nous étions en déroute , ou que

nous les attendions dans un poste plus capable de résistance. Si, dans la première supposition, l'Ennemi eût avancé avec confiance, le canon du Morne-Garnier, en auroit fait une grande destruction ; si l'idée de quelque opération mieux réfléchie de notre part, l'eût rendu plus circonspect, en s'établissant sur Tartenfon, il ne pouvoit se dispenser d'y faire, pour sa sûreté, quelques travaux qui lui auroient coûté bien du monde, & fait perdre beaucoup de tems, ce qui étoit le plus essentiel.

Vous ne pourriez pas vous imaginer, jusqu'où l'on avoit porté l'oubli de toutes les règles de la guerre, & même des premiers élémens qu'il n'est pas permis d'ignorer : voici un trait de l'attention de nos Chefs. Après la déroute du Morne-Tartenfon, on ne pensa point à demander de Trêve pour retirer les blessés & enterrer les morts : après celle du Morne-Garnier, dont je vous parlerai bientôt, le Général

fut averti de réparer cette fois une omission si criante ; un Officier l'en détourna. Un Ingénieur Anglois fut pris dans ce même tems par nos Troupes ; cet Officier avoit dans sa poche un billet de M. de Barneville , Capitaine des Grenadiers-Royaux , & Chevalier de Saint Louis , lequel , étant blessé à la jambe , prioit le Général Anglois de l'envoyer retirer du champ de bataille. L'Ingénieur , en se chargeant de ce billet, s'étoit bien promis de le faire passer à son Général ; mais on l'envoya prisonnier au Robert , & l'on ne fit aucune démarche auprès du Général Anglois , pour M. de Barneville , ni pour tous les autres qui pouvoient se trouver dans le même cas. (a)

(a) C'est ce qui faisoit dire au Général Montkton , dans la Lettre qu'il écrivit le 9 Février au Comte d'Egremont , en parlant de M. de la Touche : » NOUS n'avons » encore eu aucune correspondance ensemble ; il ne s'est » pas même informé de ses morts , blessés & prisonniers. (Gazette d'Amsterdam du 30 Mars 1762.)

Le Morne-Tartenfon forcé, la retraite précipitée que nous fîmes dans le plus grand désordre, fit penser aux Anglois, que nous étions fort mal conduits, & qu'ils nous réduiroient aisément. Notre fuite ranima leur activité; ils vinrent nous attaquer au Morne-Patate, où il y eut une action très-vive. Nous fûmes encore chassés de ce poste, & obligés de nous replier sur un autre, que nous trouvâmes évacué par nos Troupes. Les Anglois nous pouffant toujours, auroient pû de-là descendre dans la Ville & gagner le Morne-Garnier, dont ils se feroient encore rendus maîtres sans essuyer un coup de fusil; mais l'importance de ce Morne leur fit croire que nous y avions porté toutes nos forces, & que nous les y attendions. Ils firent donc au Morne-Tartenfon toutes les dispositions nécessaires pour attaquer le Morne-Garnier; & afin de faciliter leur attaque, ils commencerent par s'emparer des hauteurs du Fort-

Royal. C'est alors que nos Officiers Généraux & nos Ingénieurs reconnurent enfin, mais trop tard, la faute énorme qu'ils avoient faite, en laissant prendre à l'Ennemi un avantage de cette conséquence.

La plus grande partie de nos forces s'étoit en effet réunies sur le Morne-Garnier, avec la résolution d'y périr, ou de repouffer l'Ennemi; mais le Général Anglois nous prit de revers par le moyen des hauteurs dont il étoit maître.

Nos Chefs ne voyant plus de ressource pour pouvoir conserver ce poste, tinrent un Conseil de Guerre, où l'on proposa de faire venir toutes les Milices de Saint-Pierre, du Marin, & d'autres quartiers, par les hauteurs de la Case-Pilote, en les faisant défiler dans les bois. Le projet n'eût point paru chimérique, s'il avoit pû être exécuté sur le champ; mais on ne voulut pas le combattre, parce qu'il émanoit du frere de notre Général, & par déférence il fut approuvé.

M. de la Touche partit aussi-tôt pour Saint-Pierre, & communiqua son projet au Général. Celui-ci vit bien, sans doute, l'impossibilité de l'exécution ; cependant il fit marcher les Milices aux ordres de son frere, qui, après huit heures de marche assez pénible, apprit en chemin que nous avions été enveloppés, & que des fautes encore plus graves que les premières, nous avoient fait perdre le Morne-Garnier.

Après tant de fausses mesures & tant de faux pas, doit-on être étonné que les Habitans, convaincus par leurs propres yeux de l'impéritie des Chefs & des Ingénieurs, soient tombés dans l'abattement. Cependant, si la confiance leur manqua, parce qu'elle ne pouvoit plus s'appuyer sur rien, leur bonne volonté se soutint toujours. On ne peut, sans la plus grande injustice, nous reprocher de ne nous être pas présentés de la meilleure grace dans les premiers attaques, & jusques dans quelques actions où nos Chefs nous en-

courageoient mal par leur exemple ; il fallut même plus d'une fois retenir une ardeur trop impétueuse, qui ne se seroit jamais démentie sous de bons Officiers. Enfin, pour réduire aux termes les plus modérés l'idée juste qu'on doit avoir & des Habitans & des Chefs, il est certain que le courage, la résolution, & le desir de bien faire étoient si généralement imprimés dans le cœur de tous les Habitans, que, si nous avions eu le bonheur d'avoir le Roi pour témoin de la manière dont nous avons commencé, il nous en eût témoigné sa satisfaction. A qui la faute, si des dispositions, dont on pouvoit faire tant d'usage, n'ont point été dirigées par des mains habiles, ou par de bonnes têtes ? Les Habitans soutinrent encore avec un courage inébranlable, à l'attaque du Fort Royal, les fatigues du Siège ; mais toute leur constance les abandonna, quand ils virent la Citadelle rendue aux Ennemis en moins de huit heures, sans qu'on eût

eu la précaution , ni de l'évacuer , ni de brûler les bâtimens , ni de faire sauter les poudrières. (a)

Il nous restoit le poste de la Jambette, à trois quarts de lieue du Fort-Royal , où nous pouvions nous retrancher. En tenant dans ce poste , on auroit couvert tout le quartier du Lamentin : on auroit pû , du moins , disputer le terrain de morne en morne , & de ravin en ravin , jusqu'à l'arrivée du secours qu'amenoit M. de Blénac. Mais les Chefs avoient perdu la

(a) Les Lettres du Général Monckton , au Comte d'Egremont , insérées dans les Gazettes d'Amsterdam des 30 Mars & 22 Avril , ne célèbrent pas la résistance de ce Fort , qu'il avoit intérêt de faire un peu valoir. Après avoir dit que la garnison du Fort-Royal , lorsqu'il s'est rendu , étoit composé d'environ huit cens hommes , & qu'elle n'avoit eu qu'environ 150 hommes tués & blessés au Siège , il ajoute : » L'Ennemi auroit pu nous tenir beau-
 » coup plus long-tems , puisqu'il nous auroit fallu abso-
 » lument faire deux ou trois brèches , ce qui auroit pris
 » quelque tems mais , pour des raisons à eux
 » très-bien connues , ils batirent la Chamade dès le 3
 » (Février) au soir.

tête ; le trouble dans lequel ils étoient ne leur laissoit voir aucunes des ressources que d'habiles gens auroient apperçues. Quelques flatteurs vinrent même à bout de faire croire au Général , que les Anglois ne cherchoient qu'à le faire prisonnier ; & sur cette imagination , (qu'il a eu la bonne foi de représenter , comme un complot de le livrer à l'Ennemi , formé par les Habitans) saisi d'une terreur panique , il quitta ce poste avantageux , pour se retirer au gros morne , à cinq lieues du Fort-Royal. Les Habitans du Lamentin lui représenterent inutilement combien sa présence étoit nécessaire dans l'endroit qu'il abandonnoit ; ils lui offrirent de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang , pour la conservation de ce poste : il leur dit pour toute réponse , qu'il ne vouloit pas être fait prisonnier. Ils lui firent voir alors la nécessité où il les mettoit , par cet abandon , de capituler avec l'Ennemi , plutôt pour mettre leurs femmes &

leurs enfans à couvert des insultes des soldats , que pour conserver leurs biens ; ils le prièrent même de faire pour eux les conditions qu'il jugeroit convenables : il rejetta cette proposition , voulant , disoit-il , y être forcé.

Sur tous ses refus, ceux du Lamentin, qui venoient d'exposer leur vie en deux occasions sans succès, qui voyoient approcher l'Ennemi , & qui ne voyoient point arriver de secours, crurent qu'après avoir satisfait au devoir de Sujets & de Citoyens, ils devoient donner à la nature ce qu'elle exigeoit d'eux pour la conservation de leurs femmes & de leurs enfans ; & voulant prévenir de plus grands malheurs, ils demanderent aux Anglois une Sauvegarde.

Le Général, qui s'étoit enfui au Gros-Morne , avec ce qu'il avoit de Troupes , ne manqua point de fulminer contre les Habitans du Lamentin, & dit qu'il s'en plaindroit au Roi.

Les Anglois ne tarderent pas à s'avancer vers le Gros-Morne, & l'attaquerent aussi-tôt. Le Général, au lieu de penser à défendre au moins ce poste, où il étoit de son honneur d'arrêter l'Ennemi quelque tems, parla d'abord de se replier sur Saint-Pierre. On lui fit observer que cette Ville étoit d'une bien foible ressource, & qu'il quittoit un poste avantageux, pour en aller occuper un où il seroit bientôt forcé. Ces dernières représentations ne firent aucune impression sur lui; il abandonna le Gros - Morne, pour s'aller cacher à Saint-Pierre; & les Habitans de ce Morne, obligés de céder au torrent, accéderent à la capitulation de ceux du Lamentin.

Quand le Général fut arrivé à Saint-Pierre, il fit encore tout retentir des plaintes qu'il se préparoit à porter contre ceux qu'il venoit d'abandonner lui-même.

Les Négocians de Saint-Pierre & les Propriétaires des maisons, voyant la fa-

cilité que les Anglois avoient eu à réduire la plus forte partie de l'Isle, & le peu de fond que l'on pouvoit faire sur ses prétendus Défenseurs, s'attendirent à subir le même sort. Ils craignoient qu'une résistance inutile n'obligeât le Général Monckton à porter contr'eux toutes ses forces de terre & de mer, & ne leur attirât un bombardement. Au milieu de ces inquiétudes, qui n'étoient que trop bien fondées, quelques amis du Général suggérèrent aux Habitans de Saint-Pierre de lui présenter des Placets, pour qu'il voulût bien se prêter à la capitulation qu'on avoit dessein de faire, afin de ne pas exposer la Ville à être réduite en cendres. Cet expédient réussit : bientôt les Placets fourmillerent, & les instances des Habitans mettant le Général à couvert, on prononça ce dangereux mot qui devoit coûter la vie à quiconque l'articuleroit le premier, le mot de capitulation. Il ne fut plus question que de trouver un Sujet

capable d'entâmer l'affaire, & de porter des articles à l'Amiral Anglois. Le frere du Gouverneur-Général fut unanimement reconnu pour l'homme le plus propre à bien s'acquitter de cette pénible commiffion ; mais on craignoit de lui en faire l'ouverture, parce qu'on lui avoit entendu dire, à la vérité fort long-tems avant l'arrivée des Ennemis, que le premier qui parleroit de capituler, feroit pendu. Il prévint heureufement la difficulté ; l'intérêt de la Patrie l'emporta fur toute fa délicateffe ; il offrit d'aller à bord du Marlborough, Vaiffeau fur lequel étoit l'Amiral, propofer la capitulation, & s'y rendit accompagné du fieur de Bouran. Les Anglois ne demandoient pas mieux que de nous faire mettre bas les armes ; ils nous accorderent des conditions proportionnées à la réfiftance.

Comme je vais joindre à ma lettre une copie de cette Capitulation, je n'en veux retracer ici que deux articles fur lesquels j'ai

j'ai des observations à faire. Mais auparavant trouvez bon que je résume quelques faits, d'où naissent des inductions assez naturelles.

Tout le détail que vous avez lû jusqu'ici, fait voir que la plus grande supériorité des Anglois sur nous consistoit dans la capacité de leurs Chefs, dont la conduite forme un contraste frappant avec celle des nôtres. M. de la Touche, éclairé par nos premiers échecs, a dû bientôt sentir que son génie plieroit sous celui de Monckton. Les fautes multipliées qu'on a faites dans la suite, & dans lesquelles il est entré pour son compte, ont sans doute achevé de lui faire perdre l'espérance d'être le libérateur de l'Isle.

On se rend quelquefois justice, non par le sentiment de son insuffisance (l'amour propre le fait bien taire), mais par un secret intérêt qui subordonne tous les autres. Ainsi les humiliations, qui devroient étouffer la présomption, ne ser-

vent qu'à la rendre plus ingénieuse à chercher les moyens de leur échapper.

M. le Vaffor de la Touche a bien vu , par le début des Anglois au Morne-Tartenfon , qu'il avoit à faire à gens qui en fçavoient plus que lui ; il s'est donc occupé depuis à pallier son inexpérience , & à chercher tous les moyens de s'en disculper sur les Habitans , à quelque prix que ce fût. Ce systême , qui s'est établi dans sa tête après l'affaire du Morne-Garnier , éclaircit toute sa conduite. Depuis la perte de ce poste , on ne lui voit aucune idée suivie de défense un peu combinée. Aucun des Mornes , qui pouvoient être disputés avec quelque avantage aux Anglois , ne l'arrête que le tems qu'il lui faut pour être témoin des tristes suites de nos mauvaises dispositions. De Morne en Morne , il parvient au Lamentin , & il l'abandonne à ses propres forces , sous le ridicule prétexte qu'on veut le livrer à l'Ennemi. Ensuite , quand par cet aban-

don, il a réduit les Habitans à se mettre à la merci des Anglois, quand plusieurs autres Quartiers ont été forcés de prendre le même parti, il court, avec une poignée de monde, se jeter précipitamment dans Saint-Pierre. C'est là, qu'après s'être récrié contre la prétendue défection du Lamentin & des cantons contigus, pour s'en prévaloir en France, il finit par se faire prier, solliciter, importuner, pour consentir à une capitulation générale, qui seule justifie celle du Lamentin. En effet, ne peut-on pas lui faire un raisonnement qui me paroît assez simple? Quand les Habitans de Saint-Pierre ont demandé à capituler, étoient-ils dans une position plus critique que ceux du Lamentin? L'Ennemi étoit-il à leurs portes? Pourquoi vouliez-vous que le Lamentin se fût écraser? Pourquoi n'avez-vous pas voulu diriger sa capitulation, comme vous avez fait celle de Saint-Pierre, & d'où vient cette distinction? Quand le Lamentin se

fût laissé réduire en cendres , puisque vous l'aviez abandonné , auriez - vous moins capitulé à Saint-Pierre ? Si les Habitans du Lamentin ont fait une capitulation illégale , à qui la faute , si ce n'est à celui qui pouvoit la rendre légale , & qui ne l'a jamais voulu , quelques instances qu'on lui ait faites ? Enfin , que manque-t-il dans le fond à cette capitulation forcée , pour être tout aussi légitime que la capitulation de Saint - Pierre ? Votre attaque ? Vous l'avez refusée , sans vouloir contribuer à la défense des Habitans qui vous propofoient une alternative honorable , celle de s'enfevelir avec vous sous leurs propres ruines.

Mais à qui M. de la Touche espere-t-il donner le change ? Qui , le suivant d'un peu près , pourra croire , comme il le publie hautement , que l'abandon a commencé par les Habitans du Lamentin , lorsqu'il est démontré que c'est lui qui les a le premier abandonnés ?

Ce qui met dans la plus grande évidence l'attention suivie du Gouverneur Général à se préparer des moyens de justification, toujours aux dépens de ceux qu'il lui plaît d'inculper, c'est la lettre qu'il écrivit à l'Amiral Rodney & au Général Monckton, pour leur proposer la capitulation de Saint-Pierre. Il a couru quelques copies de cette lettre; &, suivant celle que j'ai lue, il commençoit par rejeter la nécessité où il se trouvoit d'adhérer à cette capitulation, tant sur la supériorité des forces, avec laquelle l'Isle avoit été attaquée, que *sur le délaissement où il s'étoit vu de la part des Habitans (du Lamentin), & sur la capitulation illégale qu'ils avoient faite sans son aveu.* Cette lettre contenoit ensuite une déclamation très-déplacée, où les reproches de lâcheté, d'insolence, d'infidélité, de bassesse, contre les mêmes Habitans, étoient cumulés dans les termes les plus forts. Elle fut justement censurée

par toutes les personnes de bon sens. On a reproché au Général, qu'au lieu d'informer l'Ennemi de cet abandon prétendu, & de charger ses Concitoyens de tous les crimes articulés si imprudemment dans sa lettre, il auroit dû représenter ce qui s'étoit fait au Lamentin, comme l'effet d'un trouble passager qui n'avoit pas éteint dans les Habitans les sentimens d'amour & de fidélité pour leur Prince, si difficiles à déraciner des cœurs véritablement François. Il devoit même, lui disoit-on, appuyer un peu sur l'incertitude de leur nouvel attachement, contracté sans inclination, & contre un devoir plus sacré que tous ceux auxquels ils s'étoient soumis. Cette espèce de confiance auroit pû donner quelque inquiétude au Vainqueur, qui, se regardant déjà maître de toute l'Isle, avoit ralenti ses opérations; & peut-être auroit-il accordé des conditions plus avantageuses.

Cette mal-adresse (car c'en est une,

quoiqu'on en voye bien l'objet) se retrouve dans l'article 23 de la capitulation de Saint-Pierre.

Le Général, par cet article, demandoit qu'on lui remît cinq Habitans de l'Isle, à son choix, comme les plus coupables, pour être transportés en France, & y être jugés selon la rigueur des Loix. Cet article lui fut refusé. Le Général Monckton lui reprocha même l'indignité qu'il trouvoit à se rendre l'Accusateur de toute une Colonie, fans en excepter que sa famille & ses créatures.

Il avoit auparavant demandé par l'article 10 qu'on lui remît entre les mains M M. *Nadeau, de la Potterie & Cornette*, tous trois alors prisonniers d'Etat, pour les renvoyer en France; cet article lui fut aussi refusé. M. Nadeau l'avoit prévenu, en demandant aux Anglois, dont il étoit prisonnier, son passage en France; ce qui lui avoit été accordé, avec trois mois de séjour, pour y régler ses affaires.

Ici je dois rendre à votre ancien Gouverneur un témoignage qu'on ne peut lui refuser sans injustice. A l'arrivée des Ennemis , Monsieur Nadeau du Treil demanda au Gouverneur - Général la permission de rester auprès de lui. N'ayant pû l'obtenir, il la lui fit demander par M. de la Touche , son frere , & par M. Poquet ; elle leur fut également refusée. Je crois cependant que M. Nadeau auroit pû l'aider beaucoup de ses lumieres , par l'expérience qu'il avoit acquise dans la défense de la Guadeloupe. Mais, comme M. le Général , ou par une hauteur mal entendue , trouvoit au - dessous de lui de prendre ses conseils , parce qu'il lui étoit subordonné , ou craignoit de l'avoir pour témoin de sa conduite , il lui fit garder les arrêts chez Madame Bagour , à deux lieues du rivage de la mer , près d'un magasin de Vivres. C'est - là , qu'après l'affaire du Morne-Garnier , il fut fait prisonnier par les Anglois , & il

en

en fut traité avec une distinction , dont le Général sçut encore se prévaloir , au moins quelque tems.

Soit que les égards que l'usage , parmi les Peuples civilisés , prescrit d'avoir pour un ennemi qui a bien fait son devoir , & que le Général Monckton eût toujours pour votre ancien Gouverneur , donnaissent effectivement de l'ombrage , ou de la jalousie au nôtre ; soit qu'on lui eût fait observer que la capitulation du Lamentin , dont il étoit la première cause , n'étoit pas un bon moyen pour couvrir ses fautes , puisqu'il avoit la force en main pour l'empêcher , M. de la Touche imagina de jeter du soupçon sur les égard des Anglois , pour un homme qui les avoit mérités , & il les fit entrer dans son plan de délation générale. Il accusa donc M. Nadeau d'avoir eu des intelligences avec l'Ennemi , & répandit cela comme un fait qui n'avoit pas besoin de preuves.

Il ne s'est pas même contenté de faire entendre aux Habitans , que c'étoit de cette intelligence que provenoit la perte de l'Isle , on prétend qu'il l'a fait insinuer au Ministre par son précurseur.

Vous croyez bien qu'une accusation si absurde & si dénuée de vraisemblance , ne pouvoit jamais réussir dans l'Isle. Tout le monde sçait que M. Nadeau n'a été fait prisonnier par les Anglois , qu'après la prise du Morne-Tartenfon & du Morne-Garnier , que nos Chefs mêmes regardoient comme les plus forts remparts de la Colonie. De plus , avant que d'être enlevé par le détachement qui fut envoyé pour le prendre , il avoit exposé sa vie en défendant la maison où il étoit contre un parti Ennemi qui vouloit le piller , & il auroit été tué , sans un de ses Nègres.

Si le Gouverneur-Général ne peut digérer le traitement que les Anglois ont fait à M. Nadeau , qu'il compare la défense

qu'il a faite, avec celle de votre ancien Gouverneur. Vous en faites le paralelle, & nous l'avions fait avant vous.

On a laissé M. de la Touche répandre ici, parmi ses croyans, comme il l'a répandu par ses Lettres ailleurs, qu'il n'avoit aucun reproche à se faire, que l'événement de la Martinique ne pouvoit que lui faire honneur, & que sa Capitulation avoit été plus honorable qu'il n'auroit osé l'espérer : il faut lui passer ses rodomontades, on sçait de reste à quoi s'en tenir. Mais ceux qui sont un peu instruits ne lui pardonnent pas d'avoir dit, avec plus de vanité que de réflexion, que le Siège de la Guadeloupe ne devoit point être mis en comparaison avec celui de la Martinique, attendu qu'on ne s'est battu, selon lui, que trois fois dans votre Isle. Je suis bien certain du contraire, puisque M. D, notre ami commun, m'a plus d'une fois assuré qu'il s'étoit trouvé dans huit ou neuf affaires, dont

quatre très-vives. Après tout , quand il seroit vrai qu'on s'est peu battu à la Guadeloupe , n'est-ce pas un beau secret que celui d'avoir sçu la conserver plus de trois mois , comme a fait votre ancien Gouverneur ? Que M. de la Touche n'en a-t-il fait autant ? Les Habitans de la Martinique n'auroient pas la mortification de rougir devant ceux de la Guadeloupe , dont ils avoient dit indiscrettement tant de mal. M. Nadeau d'ailleurs a la satisfaction de voir jouir les Habitans de la Guadeloupe , du droit d'être toujours François ; au lieu que M. de la Touche a livré purement & simplement les Sujets du Roi de France , au Roi d'Angleterre.

Quel honneur peut-il donc attacher à une capitulation de cette espèce ? Seroit-ce les honneurs de la guerre dont il n'a eu que l'apparence , puisqu'il n'a obtenu , pour sa Garnison , le port des armes à l'évacuation de nos postes , qu'à condition de mettre ensuite les armes bas & d'être défarmée ?

Mais on fait encore ici bien d'autres plaintes au sujet de cette Capitulation. On trouve bien étonnant, par exemple, qu'on y ait décidé de la Religion, des Loix, de l'Honneur, des Possessions, du Commerce, sans appeller ni Religieux, ni Magistrats, ni Officiers & Gentilshommes, ni Habitans, ni Négocians. S'ils avoient eu communication des articles, peut-être auroient-ils mieux aimé se battre jusqu'au dernier soupir, que de l'admettre dans les termes où elle est.

Le Conseil, principalement, s'est plaint au Général Anglois de n'avoir pas été appelé; & sur les représentations qu'il a faites, ce Général a déclaré qu'il y a bien des choses qu'il auroit accordées, si on lui en eût fait la demande.

Enfin, il n'a pas même été question de la Chambre du Commerce, établissement qui ne pouvoit manquer d'être agréable aux Anglois, & de se concilier leur attention. Voyez comme toute la bonne con-

duite de nos Chefs s'est soutenue jusqu'à la fin.

Ma Lettre est honnêtement prolixè ; cependant je n'ai pas tout dit.

Que de choses je n'ai pû voir ! Et dans les choses que j'ai vues , que de détails j'ai resserrés , pour ne pas vous faire un volume ! Mais il faut au moins vous donner des nouvelles fraîches.

Le Général , qui se dispose à retourner en France , a fait une vente simulée de son habitation , pour faire penser qu'il a de la répugnance à posséder des biens fonds dans une Isle appartenant aux ennemis de l'Etat. Il part avec 350 barriques de sucre & 100 boucauts de café , tristes restes de sa fortune , à ce qu'il fait entendre.

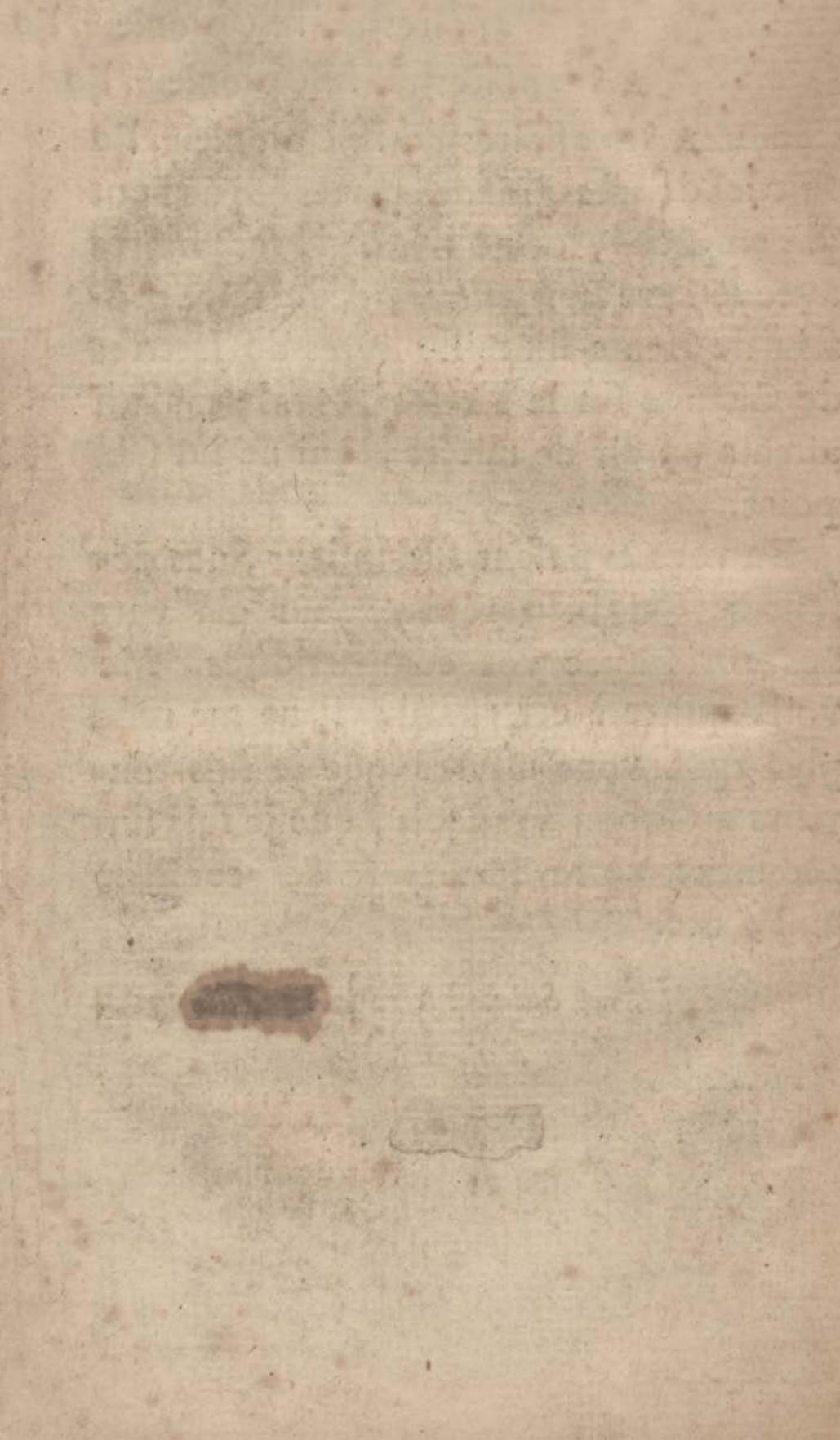
M. de la Riviere , notre Intendant , est aussi tout prêt à partir pour France. Si l'on épluchoit bien ses comptes , il ne seroit pas le moins embarrassé ; mais il a de l'esprit , il s'en tirera. Au reste , il

faut lui rendre justice : s'il n'a pas mal ferré la mule , il a du moins sçu très-bien conduire les affaires de la Colonie. Il a fait ici de très-grandes pertes qui ne l'ont pas empêché , lorsqu'il a réglé ses affaires avec le Pere *la Vallette* , de lui faire présent de trente-six mille livres de Lettres de Change sur le Trésor Royal ; mais il affecte un air de misère , qui ne lui sied point.

En vous exposant , Monsieur , nos désastres , j'ai bien réparé pour ma part nos torts avec vos compatriottes. Me voilà quitte à cet égard ; il ne me reste plus qu'à vous assurer que je suis toujours aussi bon François , que je suis sincèrement votre serviteur & constant ami , &c.

A Saint-Pierre le 27 Juin 1762.

F I N.



- esss -





